



Le 2/12/14

Déclaration de la CGT AU CESEA Du 2 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite intervenir au nom de la CGT pour commenter, poser quelques questions nécessitant à notre avis plus d'éclairage mais aussi être force de proposition à ce CESEA. Nous nous appuyerons uniquement sur le doc d'orientations budgétaires 2015 que vous nous avez remis il y a quelques jours par courrier.

La redistribution de l'état vers les collectivités au titre des dotations de compensation est en baisse de 3,7 milliards d'euros pour l'année 2015. nous condamnons cette baisse de la redistribution par l'état qui finance par ailleurs le CICE, le pacte de responsabilité et plus largement les cadeaux fait au patronat sans contrepartie; **la baisse de contribution nationale pour les CG sera de 1,67 milliards d'euros.**

Ma première question donc est : quelle estimation pour l'Ariège de la perte sur la contribution en 2015?

Sur la partie consacrée à "**l'avenir des départements**" la fragilisation des départements par la loi sur la réforme territoriale nous interroge sur vos véritables marges de manœuvre.

- L'augmentation des impôts ?
- la réduction des services publics?

Avec la régionalisation des compétences, on est à l'inverse de l'esprit de la décentralisation et les conséquences négatives sur l'emploi de proximité en Ariège, sont à craindre.

Questions n°2 : Le Conseil Général de l'Ariège a fait longtemps état des manques de compensation de l'état en ce qui concerne les charges de solidarités. Il se félicite aujourd'hui de recevoir un supplément de **7,2 Millions d'euros à ce titre**. Est-ce pour solde de tout compte et quelle est la charge qui reste non compensée par l'état au-delà de cette somme ?

Nous notons ensuite la reconnaissance par le CG des difficultés des foyers fiscaux (avec l'absence d'augmentation des taux)

Question n°3 : une question double avec les montants totaux des produits attendus (recette fiscale pour le département ainsi que la vision d'ensemble ?

Je poursuis avec la partie "contenir les dépenses dans un contexte de raréfaction des ressources". Nous notons plus de demandes de dépenses car plus de pauvreté + de dépendances et plus de solidarité. Nous contestons le maintien à l'identique du budget pour le personnel du CG affecté à ces missions de service public.

"Actions pour le développement social et la santé"

Question n°4

"Pour les personnes âgées", le rehaussement des plafonds impliquera-t-il une baisse du nombre des bénéficiaires ? De même, la baisse du ticket modérateur aura-t-il pour conséquence une charge supplémentaire pour l'usager ?

"Enfances et personnes en situation de handicap"

Nous ne partageons pas le fait de privilégier le financement de structures d'accueil pour l'enfance au détriment des accueils directs pour les assistants familiaux (salariés du CG).

"RSA" Les 10,29 % d'augmentation du RSA seront absorbés avec le même niveau de personnel.

Le Conseil Général finance les contreparties des cadeaux et exonérations faites au patronat et plus largement au capital.

Sur la partie gestion de l'eau et des déchets

Question n°5 : 3 questions en une !

Quelle est l'investissement en recherche sur la pollution de l'eau de la ville de Foix ? A quand un véritable débat public sur la politique du stockage de l'eau à vocation agricole ?

Parmi les 11 ressources souterraines où se trouvent celles de Basse Ariège?

Quel schéma départemental sur la gestion des déchets du BTP, quand on connaît la responsabilité du conseil général ?

Enfin, nous saluons le projet en cours sur la gestion des déchets tout particulièrement sur « l'investissement du bioréacteur ». Nous demandons les garanties du maintien dans la sphère publique de cette activité. Combien d'exemples un peu partout où l'investissement public a enrichi l'entrepreneuriat privé ?

"Viabilité hivernale"

Nous réaffirmons que la viabilité hivernale est insuffisante en milieu rural.

"Soutien à l'agriculture par le développement de filières de qualité"

Le fonctionnement est de 633 000 € et le soutien aux organismes agricoles absorbe 495 000 €. Nous pensons que le CG a mieux à faire que subventionner la Chambre d'Agriculture. Il doit avoir sa propre politique de soutien à l'agriculture, comme celui d'aider aux abattoirs locaux par exemple ou de soutien à l'agriculture bio.

6ème et dernière question

Créée en 2007 ou 2008, où est passée dans la présentation du budget, la taxe départementale des espaces naturels sensibles (caricaturée taxe écologique) ?

Combien a-t-elle rapporté ?

Quelles actions ont elle été financées ?

Conclusions

En tant que représentant CGT, nous défendons l'idée d'un budget qui réponde aux besoins et non qui s'adapte; Quelles seront les répercussions sur le niveau de l'emploi de ce budget voté en l'état? Notre département cumule le fait d'avoir le plus de personnes âgées, de bénéficiaires de l'APA, de plus de précaires et de salariés pauvres. A cela, on rajoutera le fait d'être sinistré économiquement. Pour nous, le vote d'un budget en déséquilibre socialement et en termes d'investissement plus ambitieux, est la seule solution.

Enfin, sur un autre sujet, nous demandons de toute urgence la tenue d'un CESEA extraordinaire consacré au positionnement prochain des conseillers généraux sur le projet de la carrière du Calamés. Nous souhaitons que tous les acteurs et associations opposés à ce projet puissent s'y exprimer.

Je vous remercie de votre attention en souhaitant que cette intervention soit inscrite au PV de ce CESEA

Pour l'UDCGT09

Le secrétaire général

Didier Mézin

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ariège

Bourse du Travail - 17 Place Albert Tournier - 09100 PAMIERS

☎ 05 34 01 35 45

Fax 05 34 01 35 46

e-mail : udcgt.09@wanadoo.fr

Site : www.cgt09.fr